Image not found or type unknown

Non résidents travaillant en france

Par **jokerzr**, le **18/05/2012** à **08:44**

Bonjour,
Je réside à Luxembourg et je travaille en France.
Ma femme travaille à Luxembourg et à un salaire plus élevé que le mien.
Je suis prélevé à la source par trimestre à auteur de 12% .
En faisant le calcul,je ne suis pas imposable car j'ai aussi 4 parts.
Ils ne veulent pas me rembourser car sois disant mon calcul est faux alors que j'utilise le calcul du site du gouvernements.

Est ce normal ??

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés